

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

C'est une formation professionnelle en alternance dispensée d'une part dans une entreprise et d'autre part dans un centre de formation d'apprentis (CFA), soumise à signature d'un contrat d'apprentissage.

Les conditions d'accueil d'un apprenti

Le jeune doit être âgé entre 16 et moins de 26 ans, ou avoir ses 15 ans au moment de l'embauche et avoir effectué sa scolarité jusqu'en classe de 3^{ème}.

Les jeunes de plus de 25 ans peuvent entrer en apprentissage dans les cas suivants :

- lorsque l'apprenti a un projet de création ou de reprise d'entreprise, dont la réalisation est subordonnée à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre,
- lorsque le jeune est reconnu travailleur handicapé.

Depuis le 1er janvier 2017, dans le cadre d'une expérimentation dans la région Grand Est, un contrat d'apprentissage peut-être signé avec un jeune, jusqu'à l'âge de 30 ans.

Le maître d'apprentissage (chef d'entreprise ou salarié) doit remplir des conditions (article l6223-1 du code du travail) afin de pouvoir former un jeune, à savoir :

- être titulaire du diplôme que le jeune souhaite préparer + 2 ans d'expérience professionnelle dans ce même métier,
- ou justifier d'une expérience professionnelle de 1 an en rapport avec le métier,
- justifier des compétences pédagogiques (formation dispensée par la CMA 54).

La nationalité de l'apprenti : le contrat d'apprentissage est ouvert aux jeunes de nationalité française et aux ressortissants de l'Union Européenne, des pays membres de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège), de la Suisse, d'Andorre ou de Monaco.

Les jeunes non ressortissant de l'Union Européenne, ne peuvent conclure de contrat d'apprentissage sans avoir obtenu au préalable l'autorisation d'exercer une activité salariée (Carte de résident ou carte de séjour vie privée / vie familiale).

Les ressortissants algériens sont autorisés à conclure un contrat d'apprentissage s'ils sont en possession d'un titre autorisant à travailler.

VOTRE CONTACT : 03 83 95 60 60